



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

# Communiqué de Presse

## **LES CHAMBRES DU TRIBUNAL ONT ÉTÉ RECONSTITUÉES**

Hambourg, le 3 octobre. Les chambres du Tribunal international du droit de la mer ont été reconstituées par celui-ci lors d'une réunion qui s'est tenue le 2 octobre 2002.

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins est constituée conformément à la section 5 de la partie XI de la Convention et à l'article 14 du Statut. La Chambre connaît des différends relatifs aux activités dans la Zone internationale des fonds marins.

La Chambre se compose de 11 juges. Les membres de la Chambre sont choisis par les membres du Tribunal tous les trois ans. La représentation des principaux systèmes juridiques du monde ainsi qu'une répartition géographique équitable sont assurées dans le processus de sélection. La Chambre élit son Président parmi ses membres. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2005 est la suivante :

Président     Mohamed Mouldi Marsit

MM.            Hugo Caminos  
                  Alexander Yankov  
                  P. Chandrasekhara Rao  
                  Choon-Ho Park  
                  Thomas A. Mensah  
                  David Anderson  
                  José Luis Jesus  
                  Guangjian Xu  
                  Lennox Fitzroy Ballah  
                  Jean-Pierre Cot, membres

(à suivre)

### **Chambre de procédure sommaire**

Conformément à l'article 15, paragraphes 3 et 4, du Statut, la Chambre de procédure sommaire peut statuer en procédure sommaire, si les parties le demandent. En outre, la Chambre peut prescrire des mesures conservatoires si le Tribunal ne siège pas ou si le nombre des membres disponibles est inférieur au quorum.

La constitution de la Chambre de procédure sommaire a lieu chaque année. Elle est composée de cinq membres et de deux suppléants, ainsi que le prévoit le Statut. Le Président et le Vice-Président du Tribunal sont membres de droit de la Chambre; le Président du Tribunal préside la Chambre. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2003 est la suivante :

Président Dolliver Nelson

MM. Budislav Vukas  
Joseph Akl  
Mohamed Mouldi Marsit  
Jean-Pierre Cot, membres

Suppléants José Luis Jesus  
Lennox Fitzroy Ballah

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin, constituée conformément à l'article 15, paragraphe 1, du Statut, connaît des différends relatifs à la protection et à la préservation du milieu marin, que les parties conviennent de lui soumettre. La Chambre se compose de sept juges. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2005 est la suivante :

Président Tullio Treves

MM. Vicente Marotta Rangel  
Alexander Yankov  
Paul Bamela Engo  
Joseph Akl  
David Anderson  
Guangjian Xu, membres

### **Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries**

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries, constituée conformément à l'article 14 du Statut, connaît des différends relatifs à la conservation et

(à suivre)

à la gestion des ressources biologiques marines, que les parties conviennent de lui soumettre. La Chambre se compose de sept juges. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2005 est la suivante :

Président     Hugo Caminos

MM.            Soji Yamamoto  
                  Anatoly Lazarevich Kolodkin  
                  Choon-Ho Park  
                  Rüdiger Wolfrum  
                  Tafsir Malick Ndiaye  
                  José Luis Jesus, membres.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tiddm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).  
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245/245,  
adresse électronique : [press@itlos.org](mailto:press@itlos.org)

\* \* \*